

## RÈGLEMENT DE CAMPAGNE

### Campagne « Participez au bêta-test de la nouvelle version du logiciel de la Somfy Outdoor Camera ! »

Version du 22/02/2024

#### 1. SOCIETE ORGANISATRICE ET OBJET

La société SOMFY ACTIVITES SA, Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 35 000 000,00 € Euros, immatriculée au RCS d'Annecy sous le numéro 303 970 230 ayant son siège social au 50 avenue du Nouveau Monde, 74300 Cluses, France, représentée par Serge Darrieumerlou, en qualité de Responsable du Département Innovation, dûment habilité pour ce faire, (ci-après la « Marque » telle que ce terme est défini dans les conditions générales d'utilisation ou la « Société Organisatrice »), organise du **12 :00, 22/02/2024** (heure française) au **12 :00, 30/12/2024** inclus (heure française) une Campagne (telle que définie dans les conditions générales d'utilisation) sur le site <https://www.innov-mysomfy.com/chantier-test/fr-recrutement-camera-soc/> (ci-après le « Site »).

#### 2. PARTICIPANTS

La Campagne est ouverte à :

- Toute personne physique membre du personnel de la Société Organisatrice résidant en France métropolitaine (Corse comprise hors Monaco et Andorre).
- Un panel de personnes physiques externes à la Société Organisatrice sélectionnées par l'équipe expressément pour ce projet.

#### 3. PARTICIPATION

La participation à la Campagne se fait uniquement sur internet sur le Site. La participation par tout autre moyen est exclue et ne sera pas prise en compte par la Société Organisatrice.

Toute personne désirant participer, doit :

- 1/ se connecter à l'adresse <https://www.innov-mysomfy.com/chantier-test/fr-recrutement-camera-soc/> préalablement communiquée par l'équipe-projet ;
- 2/ créer un compte sur le Site et accepter les Conditions Générales d'Utilisation, le présent règlement et les chartes de données à caractère personnel du Site ;
- 3/ se rendre sur la rubrique « Participer », et dans le cas où le participant remplit les conditions précisées dans les présentes, valider sa participation en acceptant le présent règlement ;
- 4/ répondre au sondage afin de proposer sa candidature au projet.

Un Utilisateur inscrit à la Campagne (tel que ce terme est défini dans les conditions générales d'utilisation) ne peut participer qu'une seule fois sur toute la durée de la Campagne en répondant au sondage.

Chaque participant doit jouer en personne et s'interdit en conséquence de recourir, directement ou indirectement, à tout mode d'interrogation ou de requête automatisés du Site. Chaque participant procédera à la manœuvre indiquée sur le Site pour valider sa participation.

L'Utilisateur est seul responsable et reconnaît être l'éditeur des contenus de toute nature qu'il dépose sur les rubriques du Site.

A ce titre, les contenus déposés sur l'ensemble des rubriques ne doivent pas être contraires aux dispositions légales et/ou réglementaires en vigueur, ainsi qu'aux dispositions des Conditions générale d'utilisation.

Par ailleurs, ils ne doivent pas porter atteinte aux droits des tiers, ni être susceptibles de porter atteinte à l'image du service, de la Marque, ou de ses partenaires.

Sans préjudice des obligations définies dans les conditions générales d'utilisation, l'Utilisateur s'engage notamment à ce qu'aucun contenu mis en ligne par lui sur le Site à l'occasion de la Campagne, quelle qu'en soit la nature (pseudonyme, message, fichier, avis, commentaire, visuel, son, vidéo, lien hypertexte, ...) ne comporte ou ne pointe vers des sites internet comportant:

- des contenus pornographiques, pédophiles, violents, obscènes ou de nature à porter gravement atteinte à la dignité humaine;
- des contenus qui enfreignent les droits de propriété d'autres personnes, comme des textes, des images, des secrets commerciaux, des informations internes ou confidentielles, cette énumération n'étant pas limitative;
- des contenus effectuant la promotion d'un bien ou d'un service;
- des messages non sollicités à caractère publicitaire (spams);
- des contenus qui pourraient être qualifiés de, ou constituer une incitation à : réalisation de crimes ou délits, discrimination, haine ou violence, en raison de la race, de l'ethnie ou de la nation, apologie du nazisme, contestation de l'existence de crime contre l'humanité, atteinte à l'autorité de la justice, diffamation, injure, dénigrement, atteinte à la vie privée, ou encore actes mettant en péril des mineurs, contenu destiné à exhiber des objets ou des ouvrages interdits, messages à caractère diffamatoire, grossier, injurieux, violent ou contraire aux lois en vigueur, messages sur le tabac et l'alcool, contenus comportant des coordonnées personnelles et informations permettant une localisation géographique précise (numéro de téléphone, adresse, etc.), messages incitant à la consommation de substances interdites ou au suicide, messages permettant à des tiers de se procurer directement ou indirectement des logiciels piratés, des numéros de série de logiciels des logiciels permettant des actes de piratage et d'intrusion dans les systèmes informatiques et de télécommunication, des virus et autres bombes logiques et d'une manière générale tout outil ou logiciel, messages permettant de porter atteinte aux droits d'autrui et à la sécurité des personnes et des biens en violation du caractère privé des correspondances, cette énumération n'étant pas limitative;
- une connotation négative ou discriminatoire (par exemple, un pseudo : anti-« X »), un caractère politique, religieux, fasciste, xénophobe, raciste, sectaire ou assimilés, d'insultes, de menaces, ou de publicités;
- des propos discourtois ou abusant des majuscules, écrire en majuscule signifiant «hurler» dans le cadre d'un chat ou forum de discussion.

L'Utilisateur s'engage à apporter sa contribution au service de manière loyale et sincère :

- les réponses au sondage doivent être en lien avec la thématique du projet de co-création (sujets ouverts à la discussion, tests, appels à participation, sondages...).

La Société Organisatrice s'assure que le contenu porte bien sur la thématique de la campagne dans la rubrique, ou dans la partie de rubrique, à laquelle il se rapporte et qu'il est conforme aux conditions générales d'utilisation et des présentes.

La Société Organisatrice se réserve le droit de modérer a posteriori les contributions de toute nature, ainsi que, par exception, les messages et pseudonymes avant et pendant leur mise en ligne, afin qu'ils soient conformes aux présentes.

La Société Organisatrice pourra ainsi retirer tout ou partie d'un contenu hors sujet et/ou

contraire aux présentes.

En outre, dans le cas précis où l'Utilisateur ne respecterait pas les règles de contribution, La Société Organisatrice se réserve le droit, en l'avertissant par message privé s'il y a lieu, de supprimer ses contributions.

Ce non-respect est susceptible d'entraîner la clôture du compte de l'Utilisateur sans indemnisation dans le cadre de l'article 8 des présentes.

L'Utilisateur participant certifie que ses coordonnées envoyées à la Société Organisatrice sont exactes. Les participants sont informés que les informations qui leurs sont demandées sont nécessaires à la prise en compte de leur participation. Les participants sont par conséquent invités à s'assurer de la validité de ces informations. Toute fausse déclaration ou déclaration erronée et/ou incomplète entraîne automatiquement l'annulation des participations.

#### **4. LITIGES**

Toute interprétation litigieuse du présent règlement ainsi que tous les cas non prévus seront tranchés par la Société Organisatrice. Toute demande concernant l'interprétation du règlement doit parvenir par écrit. Il ne sera répondu à aucune demande concernant l'interprétation du présent règlement qui parviendra à la Société Organisatrice plus de 30 (trente) jours après la fin de la campagne.

Le présent règlement est régi par le droit français. Les Parties conviennent de régler tout différend résultant du présent règlement ou en lien avec celui-ci par la médiation. En cas d'échec de toute tentative de médiation raisonnable, le différend est soumis à un tribunal compétent à Paris.

#### **5. MISE A DISPOSITION DU REGLEMENT**

Pendant la durée de la campagne, le règlement sera accessible en ligne et adressé à titre gratuit à toute personne qui en fait la demande :

- auprès de la société Crowd Prediction, prestataire de la Société Organisatrice, par écrit à l'adresse suivante, en rappelant l'intitulé de la campagne dont le règlement est demandé :

*FanVoice,*

***Campagne Participez au bêta-test de la nouvelle version du logiciel de la Somfy Outdoor***

***Camera !***

*27 Rue des Renaudes, 75017 Paris*

- ou, à défaut de réponse sous 15 (quinze) jours, directement à la Société Organisatrice, par écrit à l'adresse mentionnée à l'article « REMBOURSEMENT DES FRAIS DE PARTICIPATION ».

Les frais de port ainsi occasionnés seront remboursés au tarif lent en vigueur et ce, pendant la période de la campagne, à toute personne qui en fait la demande.

Le présent règlement est également accessible sur le site <https://www.innov-mysomfy.com/chantier-test/fr-recrutement-camera-soc/> durant toute la période de la campagne.

**FIN DU DOCUMENT**